

## Commune de POULIGNEY-LUSANS

L'an deux mil SEIZE, le 7 mars à 20h30, le Conseil municipal de la commune de Pouligney-Lusans s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 2 mars 2016, sous la présidence de M. HERANNEY François, Maire, pour une session ordinaire.

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code des Communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Madame Hélène ALBANESI a accepté les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur Alain MAZOYER a été élu président de séance pour la présentation du compte administratif 2015.

**Présents** : Mesdames Hélène ALBANESI, Nathalie BARDAUX, Marie MORVAN ; Messieurs Benjamin BARBIER, Philippe BONNOT, Didier EPAILLY, Thierry HENRY, François HERANNEY, Alain MAZOYER, Christian VAUTHEROT.

**Excusés** : Mesdames Sonia BORNE, Patricia SIKORA ; Messieurs Jean-Marie BRAHIER, Yannick DEBOUCHE, Claude MESNIER.

Ordre du jour :

- ◆ ***Vote du compte de gestion 2015 pour le budget principal et les budgets annexes***
- ◆ ***Vote du compte administratif 2015 pour le budget principal et les budgets annexes***
- ◆ ***Affectation du résultat 2015 pour le budget principal et les budgets annexes***
- ◆ ***Décision concernant les subventions attribuées en 2016***
- ◆ ***Question diverses :***
  - ***Parc éolien : mesures compensatoires (route forestière à Lusans)***
  - ***Point sur la station d'épuration***
  - ***Point sur l'intercommunalité***
  - ***Rappel des prochaines réunions***
  - ***Date de la prochaine réunion***

Les membres présents du conseil municipal adoptent le compte-rendu de la séance du 8 février 2016 avec :

- 10 voix POUR
- 0 voix CONTRE
- 0 ABSTENTION

### **2016-09 : Vote du compte de gestion 2015 pour le budget principal et les budgets annexes**

Monsieur le Maire rappelle aux Elus la différence entre un compte de gestion et un compte administratif.

Le conseil municipal constate la concordance des comptes administratifs 2015 avec les comptes de gestion 2015 du Trésorier pour le budget principal et les budgets annexes.

Les comptes de gestion de l'année 2015 sont approuvés 10 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION.

## **2016-10 : Vote du compte administratif 2015 - Budget principal**

Sous la présidence de Monsieur Alain MAZOYER, conseiller municipal chargé de la préparation des documents budgétaires, le conseil municipal examine le compte administratif communal 2015 qui s'établit ainsi :

### *Fonctionnement*

Dépenses	410 764.11 €
Recettes	640 576.74 €
<b>Excédent de Fonctionnement</b>	<b>+ 229 812.63 €</b>

### *Investissement*

Dépenses	332 305.46 €
Recettes	223 404.96 €
<b>Déficit d'investissement</b>	<b>- 108 900.50 €</b>
Restes à réaliser	- 2 474.76 €
<b>Besoin de financement</b>	<b>111 375.26 €</b>
Résultat global	<b><u>+ 118 437.37 €</u></b>

Hors de la présence de François HERANNEY, Maire, le conseil municipal approuve avec 9 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION, le compte administratif communal 2015.

## **2016-11 : Vote du compte administratif 2015 – Budget Eau**

Sous la présidence de Monsieur Alain MAZOYER, conseiller municipal chargé de la préparation des documents budgétaires, le conseil municipal examine le compte administratif du service EAU 2015 qui s'établit ainsi :

### *Fonctionnement*

Dépenses	41 616.97 €
Recettes	104 669.73 €
<b>Excédent de Fonctionnement</b>	<b>+ 63 052.76 €</b>

### *Investissement*

Dépenses	77 604.10 €
Recettes	58 182.07 €
<b>Déficit d'investissement</b>	<b>- 19 422.03 €</b>
Restes à réaliser	0,00 €
<b>Besoin de financement</b>	<b>19 422.03 €</b>
Résultat global	<b><u>+ 43 630.73 €</u></b>

Hors de la présence de François HERANNEY, Maire, le conseil municipal approuve avec 9 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION, le compte administratif du service EAU 2015.

## **2016-12 : Vote du compte administratif 2015 – Budget Assainissement**

Sous la présidence de Monsieur MAZOYER, conseiller municipal chargé de la préparation des documents budgétaires, le conseil municipal examine le compte administratif du service ASSAINISSEMENT 2015 qui s'établit ainsi :

### *Fonctionnement*

Dépenses	24 390.92 €
Recettes	78 214.45 €
<b>Excédent de Fonctionnement</b>	<b>+ 53 823.53 €</b>

### *Investissement*

Dépenses	592 753.26 €
Recettes	496 952.54 €
<b>Déficit d'investissement</b>	<b>- 95 800.72 €</b>
Restes à réaliser	+ 115 055.21 €
<b>Résultat global</b>	<b><u>+ 73 078.02 €</u></b>

Hors de la présence de François HERANNEY, Maire, le conseil municipal approuve avec 9 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION, le compte administratif du service assainissement 2015.

## **2016-13 : Vote du compte administratif 2015 – Budget Forêt**

Sous la présidence de Monsieur Alain MAZOYER, conseiller municipal chargé de la préparation des documents budgétaires, le conseil municipal examine le compte administratif du service FORET 2015 qui s'établit ainsi :

### *Fonctionnement*

Dépenses	60 264.10 €
Recettes	200 019.01 €
<b>Excédent de Fonctionnement</b>	<b>+ 139 754.91 €</b>

### *Investissement*

Dépenses	39 190.34 €
Recettes	31 005.29 €
<b>Déficit d'investissement</b>	<b>- 8 185.05 €</b>
Restes à réaliser	- 4 085.00 €
<b>Besoin de financement</b>	<b>12 270.05 €</b>
<b>Résultat global</b>	<b><u>+ 127 484.86 €</u></b>

Hors de la présence de François HERANNEY, Maire, le conseil municipal approuve avec 9 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION, le compte administratif du service FORET 2015.

#### **2016-14 : Affectation du résultat 2015 - Budget principal**

Après le vote du compte administratif 2015, Monsieur le Maire propose l'affectation du résultat du budget principal.

Le conseil municipal délibère et décide, 10 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, d'affecter les résultats du compte administratif 2015 de la manière suivante :

Afin de couvrir le besoin de financement, l'excédent de fonctionnement est affecté en recettes d'investissement au compte **1068 pour 111 375.26 €**. Le solde de l'excédent de fonctionnement est reporté au **002 pour 118 437.37 €**, le déficit d'investissement de **108 900.50 €** est reporté en dépenses d'investissement au compte 001.

#### **2016-15 : Affectation du résultat 2015 - Budget Eau**

Après le vote du compte administratif 2015, Monsieur le Maire propose l'affectation du résultat du budget eau.

Le conseil municipal délibère et décide, 10 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION d'affecter les résultats du compte administratif 2015 de la manière suivante :

Afin de couvrir le besoin de financement, l'excédent de fonctionnement est affecté en recettes d'investissement au compte **1068 pour 19 422.03 €**. Le solde de l'excédent de fonctionnement est reporté au **002 pour 43 630.73 €**, le déficit d'investissement de **19 422.03 €** est reporté en dépenses d'investissement au compte **001**.

#### **2016-16 : Affectation du résultat 2015 - Budget Assainissement**

Après le vote du compte administratif 2015, Monsieur le Maire propose l'affectation du résultat du budget assainissement.

Le conseil municipal délibère et décide, 10 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, d'affecter les résultats du compte administratif 2015 de la manière suivante : le solde de l'excédent de fonctionnement est reporté au **002 pour 53 823.53 €**, le déficit d'investissement de **95 800.72 €** est reporté en dépenses d'investissement au compte **001**.

#### **2016-17 : Affectation du résultat 2015 - Budget Forêt**

Après le vote du compte administratif 2015, Monsieur le Maire propose l'affectation du résultat du budget forêt.

Le conseil municipal délibère et décide, 10 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, d'affecter les résultats du compte administratif 2015 de la manière suivante : afin de couvrir le besoin de financement l'excédent de fonctionnement est affecté en recettes d'investissement au compte **1068 pour 12 270.05 €**. Le solde de l'excédent de fonctionnement est reporté au **002 pour 127 484.86 €**, le déficit d'investissement de **8 185.05 €** est reporté en dépenses d'investissement au compte **001**.

#### **2016-18 : Vote des subventions accordées aux associations et à l'école**

Le Maire rappelle au conseil municipal les montants des subventions attribuées en 2015 et propose au conseil municipal de fixer les montants des subventions pour l'année 2016. Les membres présents du conseil municipal décident à, 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention, d'attribuer les subventions en 2016, telles que fixées dans le tableau ci-dessous, pour un montant total de 3907 **euros** qui sera inscrit au compte 6574 du budget primitif 2016.

La subvention attribuée à la coopérative de l'école tient compte comme chaque année de la participation aux activités USEP et aussi à des demandes de participation aux diverses sorties organisées dans l'année.

Les subventions aux associations sont reportées en 2016 pour les mêmes montants qu'en 2015. Elles seront versées sous réserve d'avoir reçu, de la part des associations, une demande écrite accompagnée des projets 2016 et du budget 2015.

<i>Subventions</i>	<i>2015</i>	<i>voté pour 2016</i>
Les Gars d'Aigremont	25,00	25,00
Ass. FC Anciens combattants	40,00	40,00
Ass. Parents d'élèves	200,00	200,00
Ass. St Étienne	200,00	200,00
Club 3ème âge	200,00	200,00
USEP / sorties + classes transplantées (Pour information, 1 700 euros en 2014)	4624.50	877.00
Coop scolaire / subvention fonctionnement	900.00	900,00
Ass ELAN	200,00	200,00
Football Club Aigremont-Montoille	200,00	200,00
La prévention routière	70,00	70,00
Pupilles de l'Enseignement public	70,00	70,00
Ass US Section Tennis	200,00	200,00
Ass USP/ Section gymnastique	200,00	200,00
AICA Pouligney-Lusans/Chatillon-Guyotte	200,00	200,00
DDEN	75,00	75,00
Moto-Club de Pouligney-Lusans	200,00	200,00
L'amicale des donneurs de sang de Roulans	50.00	50,00
<b>TOTAL</b>	<b>7 654.50</b>	<b>3907.00</b>

### **Questions diverses :**

#### Parc éolien

Un rendez-vous a eu lieu sur le site éolien avec l'ONF, la commune, un garant de Lusans, un représentant de la société Climent ainsi que la société Artelia concernant la piste forestière de Lusans.

Cette rencontre a permis de bien expliquer à chaque intervenant la façon dont la piste doit être faite.

Un projet de convention ainsi que le tracé prévu de la route forestière ont été communiqués pour validation à la société Velocita qui est financeur du projet.

La commune reste vigilante sur le suivi de la construction de cette piste.

#### Station d'épuration

La station est alimentée et en service.

Afin de satisfaire à la demande électrique (dégrilleurs, pompes) une modification de puissance a été sollicitée auprès d'EDF. Cette modification est activée.

Les déversoirs d'orage (lot1) doivent subir quelques modifications, la réception des travaux sera faite à l'issue.

Une inauguration est prévue lorsque tous les travaux seront achevés.

#### Intercommunalité

Un avis favorable a été donné aux communes de Naisey et Gonsans pour rejoindre la communauté de communes de Pierrefontaine-Vercel.

Les communes de Bouclans et Roulans qui ont sollicité leur départ respectivement vers Pierrefontaine Vercel et la CAGB n'ont, quant à elle, pas obtenu satisfaction. Elles ont déposé un nouvel amendement, la réponse préfectorale sera donnée pour le 31 mars.

#### Info

Le conseil départemental va refaire la route à l'entrée de la commune (côté Châtillon Guyotte) pendant les vacances de Pâques. Des bordures vont donc être posées par les agents communaux avant cette intervention, le long de la grande rue, de la rue St Martin à la station d'épuration.

#### Les prochaines réunions auront lieu :

- Commission budget, le 4 avril à 20h00
- Vote du budget en conseil le 11 avril à 20h30

La séance est levée à 22h55

### RÉCAPITULATIF :

#### Délibérations :

2016-09 : Vote du compte de gestion 2015 pour le budget principal et les budgets annexes
2016-10 : Vote du compte administratif 2015 - Budget principal
2016-11 : Vote du compte administratif 2015 – Budget Eau
2016-12 : Vote du compte administratif 2015 – Budget Assainissement
2016-13 : Vote du compte administratif 2015 – Budget Forêt
2016-14 : Affectation du résultat 2015 - Budget principal
2016-15 : Affectation du résultat 2015 - Budget Eau
2016-16 : Affectation du résultat 2015 - Budget Assainissement
2016-17 : Affectation du résultat 2015 - Budget Forêt
2016-18 : Décisions concernant les subventions attribuées en 2016

Sujets abordés :

Ca : Parc éolien
Cb : Point sur la station d'épuration
Cc : Point sur l'intercommunalité
Cd : Date prochaines réunions